

Drummond: "Je n'ai aucun doute que vous recevrez avec satisfaction les rapports qui vous sont actuellement soumis et les explications du Gérant-Général.

Les profits réalisés ont mis les directeurs en état d'ajouter \$1,000,000 au fonds de réserve et de payer le dividende de 10 pour cent pour l'année. Ce taux de dividende a été constamment payé depuis 25 ans et un bonus supplémentaire a en outre été payé pendant 4 ans.

Le montant que nous avons ajouté au fonds de réserve, est pleinement justifié, je pense, par le changement des conditions depuis 1884, alors que le capital et le fonds de réserve atteignaient pour la première fois, le chiffre où ils se sont si longtemps maintenus, de \$12,000,000 et \$6,000,000, respectivement.

En 1884, le capital, le fonds de réserve et le compte des profits et pertes réunis, se montaient à \$18,306,000, en 1900 ils sont de \$19,130,000. Mais le total des obligations envers le public qui étaient de \$25,941,000, en 1884, s'élève à \$58,722,000 en 1900.

Je ne désire pas créer l'impression que la capacité de la banque à faire honneur à ses engagements dépend du montant de son fonds de réserve; mais évidemment une augmentation du fonds de réserve est tout à fait dans l'ordre et rencontrera, je n'en ai aucun doute, votre approbation, car un fonds de réserve augmenté, non seulement ajoute à la stabilité de la banque, mais aide de plus à assurer le dividende.

Une plus ample comparaison de notre présente condition avec l'année 1884, est intéressante et instructive.

Comme je l'ai déjà dit, les obligations de la banque qui étaient de \$26,060,000 en 1884, sont aujourd'hui de \$59,000,000, en 1900. Le nombre des succursales a été porté de 31 à 52. Le personnel a été augmenté de 299 à 562. Les dépôts ont augmenté de \$22,588,000 à \$63,445,000 et les prêts en Canada ont augmenté de \$30,000,000 à 53½ millions.

De sorte que pour gagner approximativement des profits égaux, il faut doubler le volume des affaires et les frais augmentent en proportion.

Le coût des opérations de banque est environ moitié moindre qu'en 1884.

Il n'y a pas de doute que toutes les institutions commerciales et manufacturières en retirent de grands avantages.

Le désastre de la banque Ville-Marie ne condamne en rien notre système de banque, qui ne pouvait prévoir toute la série de fraudes gigantesques qui ont été révélées, lors des procès des mal-

heureux officier. Cette banqueroute n'a pas eu d'effet sur le commerce; mais grand nombre des déposants ont été ruinés et leur cas excite avec raison la sympathie publique.

Le bureau de Direction a eu à déplorer, au cours de cette année, la mort soudaine de deux de ses membres, MM. Hugh McLennan et W. W. Ogilvie, et a exprimé à ces occasions combien était grande la perte que nous faisons.

Le Bureau se considère cependant heureux d'avoir pu combler ces vides par l'élection de MM. James Ross et R. G. Reid.

Dans le commerce et l'industrie générale du pays, nous trouvons des preuves de la prospérité dans laquelle nous vivons. De bonnes récoltes et de bons prix, surtout pour les produits de l'industrie laitière, ont fait naître la prospérité dans tout le pays.

L'émigration n'a pas été aussi active qu'on aurait pu le désirer, mais avec l'activité qui règne dans toutes les branches du commerce et de l'industrie de la mère-patrie, on ne pouvait s'attendre à rien de mieux.

L'industrie du bois a été prospère et les prix bien au-dessus de la moyenne; la destruction dans l'incendie d'Ottawa d'une grande quantité de bois manufacturé, a sans aucun doute temporairement affecté les prix. La consommation d'une espèce spéciale de bois pour la manufacture du papier de pulpe promet d'avoir d'importants résultats pour certains districts. Il me semble qu'il se fait un énorme gaspillage de ces bois et que certains procédés seront découverts pour utiliser ces déchets.

La production du fer et de l'acier dans ce pays avance à pas de géant, et quand les développements qui s'opèrent actuellement seront terminés, nous pouvons espérer que le Canada ne se suffira pas seulement à lui-même, mais deviendra un facteur dans l'approvisionnement des marchés étrangers.

Les prix du combustible ont matériellement augmenté, moins ici qu'en Angleterre. Cela est dû à une augmentation considérable des salaires, des matériaux et des fournitures de toutes sortes, et comme les autres hausses déjà mentionnées, cela contribue à paralyser le développement des affaires.

Il me semble que le fait que le charbon mou semblable à celui de la Nouvelle-Ecosse, coûte plus cher à Glasgow qu'à Montréal, est un bon point en faveur du droit protecteur imposé sur cet article; après que le charbon de Montréal a été transporté d'une distance de près de 1,000 milles.